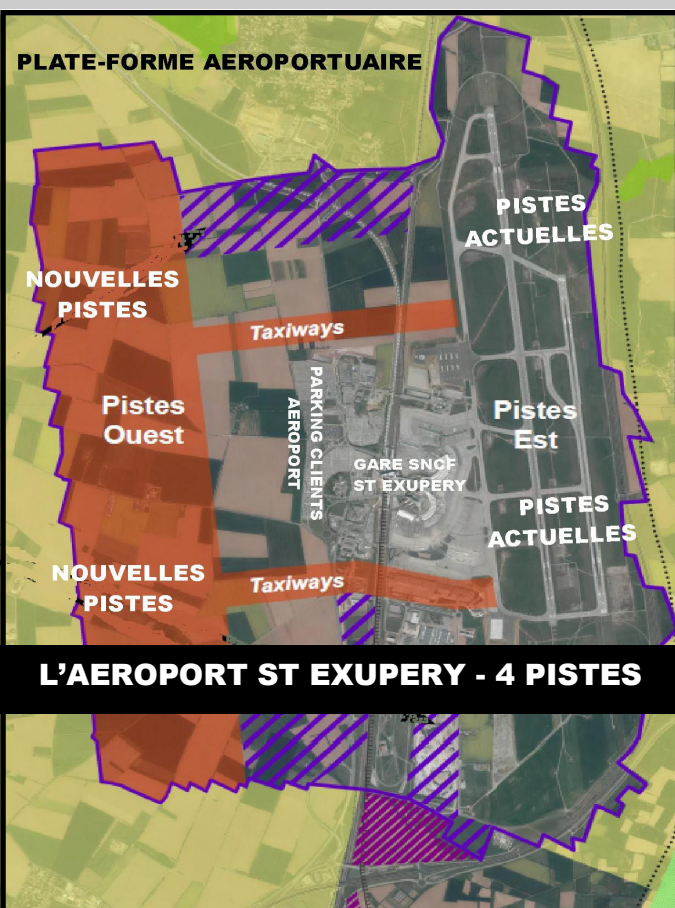




Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

ALERTE



**VOUS NE VOULEZ PAS
D'UN AÉROPORT A 4 PISTES ?**
(superficie : 20 km² - l'équivalent
de 2 800 terrains de foot*)

VOUS AVEZ 1 MOIS POUR REAGIR

DITES STOP

**A L'AUGMENTATION DES
NUISANCES QUI NOUS
POURRISSENT LA VIE DANS
LA PLAINE DE ST EXUPÉRY.**

*aire de jeu 105x68m selon règlement fédéral ligue1-ligue 2

ENQUETE PUBLIQUE

15 JANVIER — 17 FEVRIER 2014

facebook

VISITEZ LA PAGE FACEBOOK
ACENAS OFFICIEL
ET LIKEZ !



*Toute l'équipe de
l'Acenas vous présente
ses meilleurs vœux pour la
nouvelle année !*

ADHESION
ANNUELLE
2014

Pensez à renouveler votre
adhésion pour 2014 !
D'avance merci ! PAGE 4 ==>

PROJET DE MODIFICATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT (DTA)

de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise sur l'espace interdépartemental de St Exupéry

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La vocation de la D.T.A est de lister, organiser et recenser tous les projets d'infrastructures aéroportuaires, routières et ferroviaires à moyen et long terme dans une zone de 382 communes et 4 départements.

Le Préfet de région vient de lancer une modification de la DTA en créant un nouveau territoire : la « **Plaine Saint-Exupéry** ». Ce projet donne un rôle central à l'aéroport et prévoit son extension à 4 pistes. Il constate et acte la concentration des nuisances aéroportuaires, routières et ferroviaires dans les communes riveraines de l'aéroport (trafic aérien, contournement ferroviaire CEFAL, liaison ferroviaire Lyon-Turin, autoroutes...).

CONCRETEMENT QUELS RISQUES POUR VOUS ?

L'augmentation des nuisances :

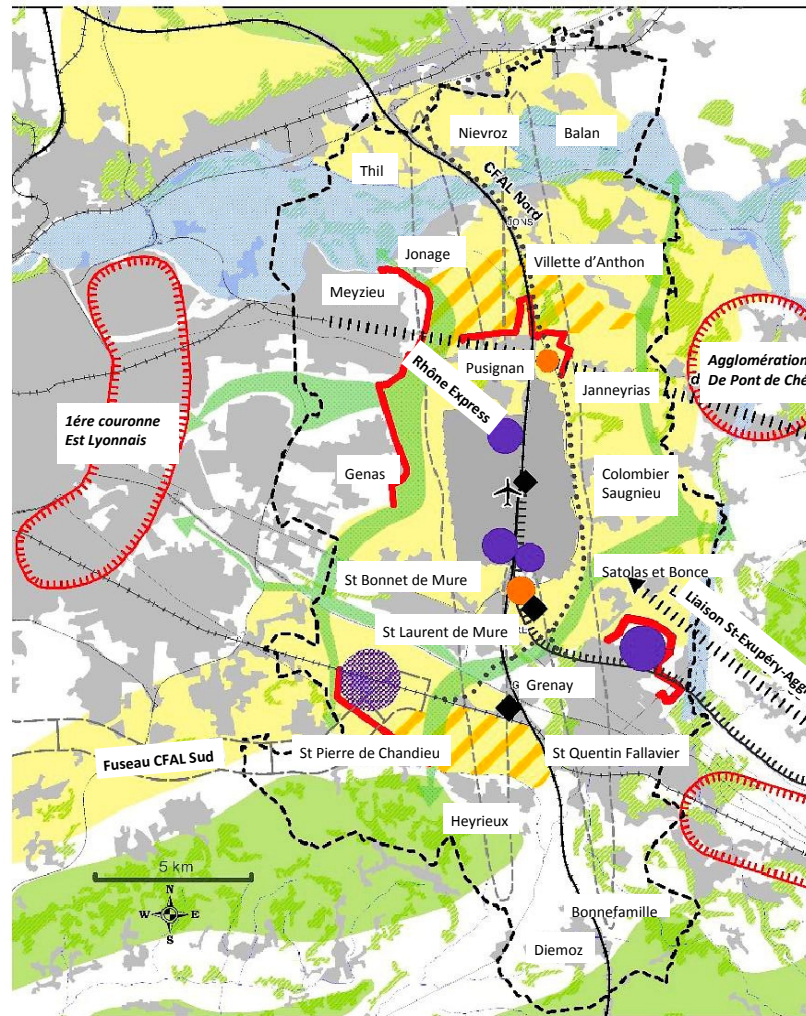
Comment votre famille peut-elle être bien et en bonne santé si vous vivez dans un environnement dégradé, bruyant et pollué ?

Votre patrimoine personnel :

L'urbanisme (SCOT et PLU) sera gelé pour protéger le développement de l'aéroport. Lorsque le nombre maximum d'habitants de 68 000 habitants pour 17 communes sera atteint, il n'y aura plus de constructions neuves ni même de possibilités d'agrandissement des maisons existantes.

- | | |
|----------------------|------------------------|
| • BALAN | • ST QUENTIN FALLAVIER |
| • NIEVROZ | • HEYRIEUX |
| • JONAGE | • BONNEFAMILLE |
| • JONS | • DIEMOZ |
| • VILLETTE D'ANTHON | • THIL |
| • PUSIGNAN | |
| • JANNEYRIAS | |
| • COLOMBIER SAUGNIEU | |
| • ST BONNET DE MURE | |
| • SATOLAS ET BONCE | |
| • ST LAURENT DE MURE | |
| • GRENAV | |

LES 17 COMMUNES CONCERNEES



COMMENT L'ACENAS AGIT ?

Alors que les problématiques de gêne ou d'impacts sanitaires du trafic actuel n'ont pas été solutionnées, une dégradation supplémentaire de notre cadre de vie est inacceptable.

Sur la base du dossier transmis et de la présentation dans nos locaux du projet par la direction départementale des territoires du Rhône, **l'ACENAS donne un avis défavorable** à la révision de la D.T.A et regrette l'absence de prise en compte des populations riveraines déjà fortement impactées par les nuisances des infrastructures dans l'Est Lyonnais. Retrouvez notre courrier au préfet sur www.acenas.fr

ENQUETE PUBLIQUE DU 15 JANVIER AU 17 FEVRIER 2014**COMMENT VOUS POUVEZ DEVENIR
ACTEURS DE VOTRE AVENIR ?**

L'ACENAS a fait son travail. Maintenant, c'est à vous d'agir. Une enquête publique est organisée du 15/01/2014 au 17/02/2014 dans vos mairies.

C'est le moment de vous exprimer en rencontrant le commissaire enquêteur et en inscrivant une remarque dans le registre de l'enquête en mairie.

Retrouvez toutes les modalités pratiques sur www.acenas.fr

CI-CONTRE : Projet d'extension à 4 pistes de l'aéroport, contournement ferroviaire, liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin, concentration des infrastructures... UN CONCENTRE DE NUISANCES QUI NOUS POURRIT LA VIE.

**ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 & 30 MARS 2014**

Nos élus de proximité ont un rôle important à jouer dans la défense de leur commune et de leurs concitoyens. Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu le 23 et 30 mars 2014.

Il nous semble important que les candidats prennent position par rapport à la problématique de l'aéroport, ses nuisances et les restrictions pour les constructions dans nos communes. Comment comptent-ils agir pour obtenir l'annulation du projet d'extension de l'aéroport et l'interdiction des vols de nuit ?

Les listes officielles sont connues tardivement et au niveau de l'ACENAS, nous n'aurons pas forcément la possibilité d'interroger tous les candidats dans les temps.

Si vous êtes intéressés par la vie de votre commune, nous vous invitons à interpellier personnellement vos candidats et à nous transmettre leur position sur infos@acenas.fr pour une diffusion via internet.

**ELECTIONS
MUNICIPALES****2014**

VOS ACTIONS

DEVENEZ NOS FACTEURS !

Distribuez notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier (100 exemplaires ou plus !).

Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue !

Nous éditons environ 3 bulletins d'informations par an.

Nous contacter par mail : infos@acenas.fr



ADHEREZ A L'ACENAS !

Par COURRIER

À l'adresse suivante :

ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX
38540 HEYRIEUX

A JONAGE, ST LAURENT DE MURE &
ST PIERRE DE CHANDIEU, une boîte
postale ACENAS est à votre
disposition en mairie



**2 façons
d'adhérer
pour
2014 à
l'Acenas**
<<< >>>

Par INTERNET

Sur www.acenas.fr



- vous évitez les frais de timbrage et vous recevez immédiatement votre certificat d'adhésion par email.
- Vous allégez le travail administratif des bénévoles qui enregistrent votre adhésion.

Adhérent no 1 Nom: Prénom:
Email :

Adhérent no 2 Nom: Prénom:
Email :

Adresse complète (important) :

Téléphone :

**ADHESION
2014**

☐ X 5 €

**ADHESION 2014
MEMBRE
BIENFAITEUR**

☐ X 10 €

☐ première adhésion ☐ renouvellement

En plus de mon adhésion,
J'apporte mon soutien par un DON de :

☐ 10 euros ☐ 20 euros ☐ 50 euros

☐ autre :.....euros

Un justificatif de don vous sera fourni en janvier
2015 pour déduction de vos impôts,
conformément à l'article 200-2 du code
général des impôts.

**Je suis prêt à
distribuer
le bulletin
d'infos Acenas**

☐ OUI ☐ NON

Date :

Signature :

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

EDITION TRIMESTRE1/2014

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 15 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : Thierry Truchet—Comité de rédaction : Evelynne Lavezzari, Michel Transy & Thierry Truchet

Copyright Acenas 2014—Anciens numéros en téléchargement sur notre site internet www.acenas.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ACENAS—ASSOCIATION CONTRE L'EXTENSION ET LES NUISANCES DE L'AEROPORT LYON-ST-EXUPERY

Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux - www.acenas.fr—Email : infos@acenas.fr